

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2024-162
Occupation du domaine public
Rue Alfred Debussy

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU l'article L 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT la demande de Madame Christine CHEREAU ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Christine CHEREAU est autorisée à réserver deux places de stationnement au 7 rue Alfred Debussy, le mercredi 7 et jeudi 8 août 2024, en raison de son déménagement.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie par le service LESRA et mise en place par Madame Christine CHEREAU qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : Madame Christine CHEREAU, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne, de la bonne exécution du présent arrêté.